

Mémoire de master MEEF

Cadre théorique - méthodologie

I. Le cadre théorique :

Le cadre théorique est la revue de littérature **scientifique** existant à propos de votre sujet. Il s'agit de lire des ouvrages, articles scientifiques afin de dégager des définitions de vos concepts et de présenter les résultats, les recherches les plus pertinentes par rapport à votre problématique.

A. Recherche bibliographique :

Elle a lieu en même temps que l'élaboration de la problématique puisqu'elle va aider à sa conception. Il faut explorer, sonder, avoir une vue d'ensemble, sélectionner les références. Pour être efficace, il est nécessaire de croiser les références, les bibliographies.

La remontée des filières bibliographiques : on part des ouvrages, articles les plus récents sur un sujet et on étudie leur bibliographie en remontant dans le temps.

La recherche systématique sur fichiers par thème, sujet, mots-clés.

Par exemple :

Problématique : « Comment les professeurs des écoles aident-ils les élèves de CE2 en difficulté de lecture à entrer dans la compréhension d'un texte lu ? Dit autrement, les professeurs des écoles utilisent-ils systématiquement la différenciation pédagogique lorsque certains élèves de CE2 sont en difficulté de lecture ? »

Hypothèse 1 : ils différencient leur pédagogie et adaptent les leçons aux élèves en difficulté.

Hypothèse 2 : ils repassent par la compréhension orale d'un texte afin de faciliter la compréhension écrite.

Deux concepts se dégagent : la **compréhension en lecture** et la **différenciation pédagogique**. Vous allez donc commencer, si ce n'est déjà fait, par lire des articles et ouvrages scientifiques. Pour cela vous pouvez vous référer à la fiche « **Où trouver des documents scientifiques servant le cadre théorique et la bibliographie d'un mémoire de master ?** » ou la vidéo YouTube sur le même thème :

<https://www.youtube.com/watch?v=LIAoZHqbwwM&list=PLAu7y6mNvYsB7w0oNTfApaT1zv9nGZLzd&index=4>

Des étudiants se trompent quelquefois de référence d'ouvrages, d'articles. S'ils sont bien en lien avec les concepts, ils choisissent **des ouvrages pédagogiques**. La sélection doit être reliée à **la recherche** donc les auteurs sont des doctorants (en thèse) des docteurs (ayant soutenu leur thèse), des maîtres de conférences, des professeurs des universités, des chercheurs.

B. Définition des concepts

Il est nécessaire d'indiquer plusieurs définitions du même concept car les définitions sont soit complémentaires, soit nuancées, soit ont été modifiées au fur et à mesure de l'avancée des recherches...

C. L'état des recherches, des connaissances

Dans cette sous partie, vous sélectionnez les recherches et les résultats qui éclairent le mieux votre problématique. Il y en aura bien plus que dans la sous partie Cela vous permettra par exemple de préciser, concernant la compréhension en lecture, le rôle du vocabulaire, les inférences, les stratégies... Peut-être qu'un historique sera nécessaire.

Entre 10 et 15 auteurs en moyenne selon les sujets.

D. Le cadre institutionnel

Ce sont les textes officiels de l'éducation nationale. Que disent les programmes de la compréhension en lecture au cycle 3 ; que disent-ils de la différenciation pédagogique ? Vous pourrez remonter les programmes dans le temps en faisant un historique de manière à montrer l'évolution, écrire quelques extraits pour illustrer vos propos. Vous pourrez également vous référer au socle commun de connaissances de compétences et de culture de 2016 et tout texte officiel qui est en lien avec votre problématique.

Cela peut s'ouvrir à des textes d'autres ministères, de l'OCDE, etc.

II. La méthodologie :

Pour répondre à votre problématique et vérifier vos hypothèses, vous allez choisir une méthodologie. Choisir n'est peut-être pas le bon terme car quand la problématique et les hypothèses sont bien définies, suffisamment précises, le plus souvent, la méthodologie s'impose d'elle-même. Quelquefois, deux méthodologies peuvent être utilisées mais en master MEEF, la charge de travail est grande puisque le concours est également à préparer : une méthodologie suffira.

Les méthodologies qui reviennent fréquemment sont l'entretien semi-directif, l'expérimentation en classe, l'observation, le questionnaire et selon les domaines disciplinaires, l'analyse de discours, l'analyse de documents (écrits ou artistiques), le récit de vie...

Questionnaire : préparer des questions orientées à partir de votre problématique et vos hypothèses de recherche car il faut y répondre. Vous listez des questions fermées (auxquelles on peut répondre par oui, non), des questions à choix multiples (plusieurs réponses possibles proposées) et des questions ouvertes (le participant peut s'exprimer, écrire). Une fois le brouillon réalisé, vous transmettez votre questionnaire à votre directeur ou directrice de mémoire, pour correction et validation avant de l'envoyer.

Observation : réaliser une grille d'observation afin de noter rapidement (en cochant des items le plus souvent) ce que vous observez de manière fine. Votre grille d'observation est à transmettre à votre directeur ou directrice de mémoire, pour correction et validation avant de l'utiliser.

Entretien : réaliser un guide d'entretien avec une phrase de départ et des relances à proposer au fur et à mesure de l'entretien si l'interviewé n'a pas abordé ces thèmes. Votre guide d'entretien est à transmettre à votre directeur ou directrice de mémoire, pour correction et validation avant de l'utiliser.

Expérimentation : souvent il s'agit de concevoir une évaluation initiale (pré-test), réaliser trois ou quatre séances et faire une évaluation finale (post-test) permettant de comparer les résultats. Vous pouvez aussi comparer deux échantillons (l'un utilisera un apprentissage X et l'autre Y, par exemple).

Présenter la méthodologie (questionnaire, entretien...) en vous référant à des petits ouvrages sur ce sujet (résumés sur le blog). Présentez brièvement votre guide d'entretien ou votre grille d'observation tout en mettant la grille, le guide d'entretien, le questionnaire, en annexe.

Présenter le protocole : combien de séances, évaluation diagnostique, le moment où la méthodologie a été réalisée, les outils utilisés...

Présenter la population, le terrain : les professeurs (nombre, sexe, niveau de classe, niveau d'étude, milieu d'enseignement : REP, milieu rural...) ; les élèves (nombre, sexe, âge, niveau de classe)...

Vous mettrez en annexes : votre guide d'entretien, votre questionnaire vierge, votre grille d'observation..., des entretiens retranscrits, quelques grilles remplies, quelques questionnaires complétés, quelques travaux d'élèves... illustrant le mieux vos résultats.

N'oubliez pas que vous pouvez consulter des mémoires MEEF sur la plateforme Dumas du CNRS :

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/search/index/q/*/dumas_degreeReference_s/133